



BOVINS

DU QUEBEC

La Terre de chez nous

25 août 1988

Docteur
Planification et réforme
dans l'entreprise vaches-veaux

**Se faire pas à pas
l'évolution des cycles de vie**

SUP-R-BLOC

L'ALIMENT IDÉAL POUR UNE PERFORMANCE MAXIMUM



LIBRE
SERVICE

UNE MÉTHODE D'ALIMENTATION SÛRE ET EFFICACE QUI VOUS ÉPARGNE DU TEMPS

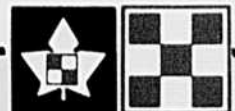
NOUS VOUS OFFRONS DIFFÉRENTS SUP-R-BLOCS POUR RÉPONDRE AUX BESOINS SPÉCIFIQUES DE VOS ANIMAUX.

AVANTAGES:

- AUGMENTATION DU GAIN DE POIDS
- ÉCONOMIE DE TEMPS ET DE MAIN-D'OEUVRE
- TOTALEMENT À L'ÉPREUVE DES INTEMPÉRIES
- CONTRÔLE DE CONSOMMATION ASSURÉ
- ENTIÈREMENT ÉQUILIBRÉS

LE COMPLÉMENT IDÉAL DE VOS FOURRAGES

Purina. NOUS ALIMENTONS
VOTRE SUCCÈS!



Ralston Purina

BOVINS

DU QUÉBEC

Supplément de La Terre de chez nous

Vol. 2, n° 4 août-septembre 1988

Supplément de **La Terre de chez nous** (TCN), édition du 25 août 1988, publié en collaboration avec la Fédération des producteurs de bovins du Québec (FPBQ)

Éditeur

La Terre de chez nous
Union des producteurs agricoles
555, boul. Roland-Therrien
Longueuil (Québec) J4H 3Y9
(514) 679-0530

Comité directeur

Gaétan Bélanger (FPBQ), Hugues Belzile (TCN), Gilles Laurent (FPBQ), Jean Savard (TCN)

Directeur

Hugues Belzile

Rédacteur en chef

André Charbonneau

Rédacteur en chef adjoint et responsable de la publication

Jean Savard

Collaborateurs

Gil Barrows, Michel Bélair, Anne Delaquis, Normand Dussault, Henry Garino, Guy Lapointe, Guy Paquin, Gabriel L. Roy, Hilaire Saint-Arnaud

Révision et correction

Brabant Dutrisac Communication

Conception graphique

Jean Gladu

Montage

Diane Blain

Photocomposition

Les Entreprises Précigraphes Itée

Impression

Litho Prestige inc.

Page couverture

Jean Gladu

Directeur de la publicité

Réjean Pouliot

Représentants publicitaires

Christian Guinard, Réal Loiseau

Représentant hors Québec

Joseph D. Gagnon (416) 363-0522

Administration

Jocelyne Gareau

Secrétaire

Ginette Blondin

Tirage et abonnements

Micheline Courchesne

Dépôt légal

Bibliothèque nationale du Québec

Bibliothèque nationale du Canada

ISSN 0832-5634

d o s s i e r

Remplacement et réforme dans l'entreprise vaches-veaux Suivre pas à pas l'évolution des cycles de vie

5

Noble profession, s'il en est, que celle de se consacrer à la naissance. Susciter la vie, favoriser la croissance, telle est, pour ainsi dire, la vocation de l'entreprise vaches-veaux. Élever un troupeau pour la reproduction et l'engraissement exige, on s'en doute, beaucoup de doigté. Notre dossier du mois tente donc de fournir aux producteurs quelques indications qui les aideront à faire les meilleurs choix possibles compte tenu des cycles de la vie du bétail, bien sûr, mais aussi des impératifs économiques de la production.

r e c h e r c h e

Grâce aux lignées synthétiques Qualité de reproduction et performance post-sevrage ne sont plus incompatibles

14

Dans un système d'élevage spécialisé comme celui qui a cours en Amérique du Nord, l'amélioration génétique du bétail pose de sérieux problèmes. Bien que les caractères reliés à la performance reproductive aient une plus grande importance économique que ceux reliés à la performance post-sevrage, il faut toutefois arriver à établir un équilibre entre ces divers caractères pour produire un cheptel apte à remplir les objectifs globaux de l'industrie. Les lignées synthétiques peuvent aider à résoudre le problème.

r e p o r t a g e

Les animaux de race pure : bien plus que des bêtes... de scène !

19

Tous les producteurs sont fiers de leurs animaux. Impossible de mettre les pieds sur une ferme sans se faire « présenter » LE taureau, les meilleures laitières ou encore les plus beaux veaux du troupeau. Mais justement, à quoi servent les « belles bêtes » sinon à les faire parader ? Quel est l'avantage pour un producteur commercial de contrôler l'héritage génétique de son troupeau ? Quel rôle jouent les éleveurs de pur-sang dans l'industrie bovine ? Notre reporter Michel Bélair s'est penché sur la question.

Éditorial	p. 4
Actualité	p. 16
CCA — Point de vue	p. 17
Par ailleurs	p. 22
Statistiques	p. 23

Dans la présente publication, le générique masculin est employé sans discrimination et uniquement dans le but d'alléger le texte.

L'Agence de vente a changé les règles du jeu



IL Y A MAINTENANT UN AN, les producteurs de bovins du Québec ont pour la première fois manifesté leur volonté collective en prenant en main la mise en marché de leur produit. Leur objectif fondamental : obtenir un juste prix, mais aussi mettre de l'ordre dans ce marché. La mise en place de l'Agence de vente des bovins de réforme et des veaux de grain, rappelons-le, ne s'est pas faite sans peine.

Une fois l'Agence mise sur pied, tous les problèmes n'étaient pas résolus pour autant. Il a fallu la volonté inébranlable des producteurs pour surmonter les nombreuses difficultés qui auraient pu compromettre les efforts de plusieurs années. Mentionnons le cas des producteurs de veaux de grain dont plusieurs ont subi des pertes financières au cours des premiers mois, mais qui n'ont pas cédé à la panique. Si tout n'est pas encore parfait, ils ont récupéré depuis bien plus que les pertes encourues au début.

En ce qui concerne les bovins de réforme, on n'a pas eu à se plaindre des prix puisqu'ils ont augmenté dès le début. Dans ce cas, c'est surtout l'application du Règlement et des conventions qui a suscité des problèmes. Certains encans ou abattoirs n'ont toujours pas compris — ou ont mis bien du temps à comprendre — que les règles du jeu ont changé et que ce sont désormais les producteurs qui décident collectivement à qui et comment ils vendent leurs vaches de réforme ou leurs veaux laitiers.

Malgré tout, le bilan de cette première année d'exploitation est fort satisfaisant : l'Agence de vente a atteint en grande partie son objectif premier, soit de procurer aux producteurs le juste prix du marché en favorisant une plus grande concurrence, que ce soit à l'encan vivant ou aux enchères par ordinateur. Elle a aussi atteint, mais dans une moindre mesure, son objectif secon-

daire qui était de mettre de l'ordre dans le marché.

Il s'agit maintenant de consolider l'Agence de vente et de réaliser l'ensemble de nos objectifs. C'est là le but que s'est fixé la Fédération cette année, mais elle ne peut y arriver seule : chaque producteur doit être pleinement conscient du rôle qu'il a à jouer dans l'atteinte de ces objectifs. Tout passe-droit, tout laisser-aller menace l'existence même de l'Agence. Que chacun soit vigilant, et l'on pourra dire l'an prochain que la mise en marché des bovins de réforme et des veaux de grain au Québec est véritablement ordonnée.

Et ce n'est qu'un début : d'autres groupes de producteurs travaillent actuellement à élaborer leur propre agence de vente. Ainsi, les producteurs de bouvillons d'abattage, réunis en assemblée générale spéciale le 6 juillet dernier, ont presque unanimement approuvé la mise en place d'une agence de vente centralisée où tous les bouvillons seraient vendus aux enchères électroniques sur base carcasse et classification. Pour leur part, les producteurs de veaux d'embouche ont opté pour un système décentralisé à plusieurs volets qui devrait entrer en fonction au début de l'année prochaine.

La réalisation de projets d'une telle envergure n'est certes pas facile. À l'instar de leurs confrères, les producteurs de bouvillons d'abattage et de veaux d'embouche devront unir leurs voix et leurs forces s'ils veulent que leur agence voie le jour et qu'elle prospère au gré de leurs besoins et de leurs attentes.

Le président de la Fédération
des producteurs de bovins du Québec,

Gilles Laurent
Gilles Laurent



Remplacement et réforme dans l'entreprise vaches-veaux

Suivre pas à pas l'évolution des cycles de vie

Jean Savard

Noble profession, s'il en est, que celle de se consacrer à la naissance. Susciter la vie, favoriser la croissance, telle est, pour ainsi dire, la vocation de l'entreprise vaches-veaux. Une âme romantique imaginerait aisément en arrière-plan un ruisseau qui serpente à travers un pré verdoyant, une ribambelle d'enfants aux joues roses, un fermier observant d'un œil attendri les premiers pas mal assurés du premier veau du printemps...

Une image séduisante, certes, mais qui correspond fort peu à la réalité des éleveurs d'aujourd'hui. Le printemps est déjà loin, les pommes seront bientôt mûres et les veaux achèvent de gambader dans les prés verdoyants. Le temps est venu de prendre d'importantes décisions qui pèseront lourd dans la rentabilité de l'entreprise.

Élever un troupeau pour la reproduction et l'engraissement exige, on s'en doute, beaucoup de doigté. Doté d'un sens poussé de l'observation et d'une bonne capacité d'analyse, le producteur de veaux d'embouche suit pas à pas l'évolution des divers cycles de la vie. Il apporte ça et là les correctifs qui s'imposent, et donne parfois un petit coup de main à la nature.

Notre dossier du mois tente justement de fournir aux producteurs vaches-veaux quelques indications qui les aideront à faire les meilleurs choix possibles compte tenu des cycles de la vie du bétail, bien sûr, mais aussi des impératifs économiques de la production.

Dans le premier des trois textes qui suivent, Hilaire Saint-Arnaud, de l'Institut de technologie agricole de La Pocatière, traite de la sélection des sujets de remplacement. Gabriel Roy, de la Station de recherches d'Agriculture Canada à Lennoxville, aborde ensuite l'autre versant du cycle de la vie des bovins de boucherie voués à la reproduction : la réforme des vaches. Enfin, Guy Lapointe, du bureau régional du MAPAQ en Outaouais, s'interroge sur la pertinence de vendre tous les veaux à l'automne.

Le présent numéro de *Bovins du Québec* est d'ailleurs presque entièrement consacré à la reproduction et à l'amélioration génétique. Ainsi, on trouvera à la chronique « Recherche » un texte d'Anne Delaquais et Henry Garino traitant des lignées synthétiques. Quant à notre reporter Michel Bélair, il s'est penché ce mois-ci sur l'élevage des animaux de races pures.

Même pour la meilleure des génisses

La sélection des sujets de remplacement s'appuie sur le diagnostic de gestation

Hilaire Saint-Arnaud*

B IEN QUE LES OBJECTIFS d'élevage puissent varier d'une entreprise à l'autre, chaque producteur vise bien sûr à produire chaque année le plus de kilogrammes de veau par vache. L'efficacité reproductive et le potentiel de croissance sont donc les deux critères clés de la sélection des femelles de remplacement. Qu'ils possèdent un troupeau pur-sang ou qu'ils fassent l'élevage commercial, les producteurs cherchent en outre à améliorer la qualité génétique de leur troupeau.

L'héritabilité des caractères, un facteur fondamental

L'héritabilité des divers caractères permet de déterminer dans quelle mesure la supériorité d'un sujet retenu comme reproducteur (par rapport à l'ensemble des sujets disponibles au départ) sera transmise à ses descendants. Il faut donc concentrer les efforts de sélection sur les caractères qui possèdent un taux d'héritabilité suffisamment élevé tout en étant importants du point de vue économique. Comme on le voit dans le tableau ci-contre, les mesures reliées au poids et à la croissance répondent à ces deux critères et seront donc privilégiées dans le cadre d'un programme de sélection.

Ainsi, le choix de sujets à croissance supérieure comme reproducteurs se traduira par des améliorations importantes de la croissance chez les descendants. Par contre, il n'est pas évident que l'élimination des génisses issues de mères ayant eu des problèmes de reproduction amènera des améliorations sensibles de l'efficacité reproductive du troupeau. Ce n'est pas que les caractères

Héritabilité approximative de quelques caractères d'importance économique chez les bovins de boucherie

Caractère	Héritabilité (%)
Taux de conception	0 à 10
Intervalle de vêlage	0 à 10
Poids à la naissance	30 à 40
Poids au sevrage	30 à 35
Gain journalier après sevrage	50 à 55
Poids à un an	50 à 55


reliés à l'efficacité reproductive ne soient pas transmissibles génétiquement ; mais plusieurs facteurs non génétiques entrent en jeu (régie, alimentation, environnement, etc.), ce qui nous empêche d'évaluer le potentiel réel des sujets à cet égard. Autrement dit, en ce qui a trait à l'efficacité reproductive, il est préférable de garder les femelles jusqu'à ce qu'elles aient fait montre de leurs capacités plutôt que de miser sur une prédiction aléatoire de leur potentiel.

Les données essentielles à la décision

Les principaux facteurs à observer lorsqu'il s'agit d'identifier les femelles de remplacement à garder ou à éliminer sont les suivants :

- la facilité de vêlage et le poids à la naissance des génisses ;
- le poids au sevrage des génisses (vers l'âge de 6 à 8 mois) ;

* Hilaire Saint-Arnaud est agronome et professeur à l'Institut de technologie agricole de La Pocatière.



Il est préférable de garder les femelles jusqu'à ce qu'elles aient fait montre de leurs capacités reproductives plutôt que de miser sur une prédiction aléatoire de leur potentiel.

- le poids des génisses à un an ;
- la conformation des génisses (musculature, membres, ligne de dos, etc.), surtout à partir du sevrage.

Comme on le voit, ces données sont relativement peu nombreuses ; il s'agit là des éléments de base essentiels qui permettent de choisir les génisses à conserver.

Il faut concentrer les efforts de sélection sur les caractères qui possèdent un taux d'héritabilité suffisamment élevé tout en étant importants du point de vue économique.

Peu ou pas de rejet au moment de la naissance

S'il est important de noter certaines données à la naissance, il est cependant trop tôt pour faire un choix. Il peut toutefois arriver que l'on décide à ce stade de ne pas garder une femelle pour l'élevage si l'on a observé une malformation physique majeure, si elle est issue d'un croisement que l'on ne désire pas chez les futures reproductrices, ou encore si les informations recueillies sur la mère mettent fortement en doute la valeur d'une génisse.

Au sevrage : trois génisses pour dix femelles

Les données disponibles au moment du sevrage permettent déjà de mieux comparer les génisses, particulièrement pour le gain quotidien moyen réalisé durant cette première phase de leur vie. Ce gain, qui doit être pondéré en fonction de l'âge de la mère, reflète à la fois le potentiel de croissance de la génisse et l'aptitude laitière de sa mère, dont elle a pu hériter. À ce stade, on peut comparer les génisses d'un même groupe d'âge — l'écart ne doit pas dépasser 90 jours entre la plus vieille et la plus jeune — et procéder à une présélection en éliminant celles qui présentent les gains les plus faibles.

L'élimination de génisses au moment du sevrage doit se limiter à une faible proportion des génisses de remplacement. L'éleveur prendra soin à ce stade de conserver un nombre de génisses correspondant à 30-35 p. 100 du nombre de femelles vélant dans l'année. La réserve de 10 à 15 p. 100 au-delà du taux de remplacement normal (20-25 p. 100) dans un troupeau vise deux objectifs :


- permettre une deuxième sélection

basée sur le gain post-sevrage et le poids à un an ;

- assurer un nombre suffisant de femelles de remplacement au cas où certaines taures se révéleraient non gestantes suite à la saison d'accouplement ou seraient victimes de maladies, d'accidents ou d'autres problèmes majeurs.

Lorsque les génisses gardées au moment du sevrage atteignent à peu près l'âge d'un an, elles sont pesées ; on peut alors calculer pour chaque groupe d'âge le gain moyen journalier post-sevrage et le poids corrigé à un an. Ces caractères, dont l'héritabilité est plus élevée que celle du gain naissance-sevrage, constituent des critères de sélection plus sûrs : on retient alors comme futures reproductrices le nombre requis pour remplacer 20 à 25 p. 100 des vaches du troupeau parmi celles affichant les meilleures performances de gain post-sevrage et de poids à un an, sans présenter d'excès d'embonpoint. Le choix définitif se fera après la saison d'accouplement, suite à un diagnostic de gestation. Il est en effet préférable de garder une génisse moyenne du point de vue conformation mais capable de concevoir, plutôt qu'une championne en conformation ou en gain qui en soit incapable.

La sélection, un processus délicat

On objecte souvent qu'il est difficile de garder un nombre élevé de génisses au sevrage (soit l'équivalent de 30 à 35 p. 100 du nombre de vaches) compte tenu de la structure de l'entreprise. Il serait sans doute bon de songer sérieusement à modifier cette structure de manière à garder plus de génisses sous contrôle jusqu'après les saillies, plutôt que de multiplier les critères d'évaluation et de choix à un âge plus jeune, sans précision suffisante. L'amélioration de la qualité des fourrages à la ferme ainsi qu'une meilleure mise en marché des veaux à âge et poids variables permettraient sans doute de favoriser cette orientation des entreprises d'élevage de bovins de boucherie. 

Un bon plan de réforme permet d'obtenir un veau pour chaque vache hivernée

Gabriel L. Roy*

UNE BONNE STRATÉGIE de réforme vise d'abord et avant tout à obtenir un plus grand nombre de veaux au cours de l'année. Les producteurs cherchent en effet à produire un nombre maximal de veaux ; c'est pourquoi toutes les vaches hivernées devraient en produire un. Par ailleurs, il est souhaitable de raccourcir la durée de la saison de vêlage. La surveillance des vêlages et les soins à apporter à ce moment critique pourront alors être améliorés puisque tous les efforts seront concentrés sur cette tâche importante. Le résultat est qu'à l'automne les veaux sevrés seront plus uniformes en poids et en âge, et qu'on pourra alors espérer de meilleurs prix de vente.

C'est d'ailleurs à ce moment, à l'occasion du sevrage, que le producteur vaches-veaux peut modifier la composition de son troupeau de vaches de boucherie. Les exigences de la vache sont alors peu élevées et on dispose de toute l'information nécessaire sur le veau sevré. Il est assez facile par ailleurs d'augmenter la valeur marchande de la vache qu'on a décidé d'éliminer. Une alimentation appropriée permettra en effet de «reconditionner» l'animal avant la vente.

Le producteur devrait s'attendre à remplacer annuellement entre 20 et 25 p. 100 de ses vaches. On aura donc soin de garder un nombre suffisant de génisses de remplacement, lesquelles seront saillies pour la première fois vers l'âge de 24 mois. Un plan de réforme rigoureux constitue un élément essentiel à l'efficacité de l'entreprise. Voici donc les principaux facteurs à considérer lorsqu'il s'agit de réformer des animaux.

Vaches non gravides

Un producteur vaches-veaux ne peut se permettre d'alimenter durant tout un hiver un animal qui ne produira rien au printemps. Il aura bien assez à faire avec les mortalités et autres problèmes qui se produisent lors du vêlage. On doit donc s'assurer que toutes les femelles en hivernage sont en gestation en ayant recours au test de gestation par palpation rectale. Toutes les vaches et génisses qui ne sont pas gravides seront éliminées.

Vaches présentant des anomalies

Les vaches qui manifestent des problèmes de locomotion (boiteries, arthrite, etc.) seront sujettes à la réforme, ainsi que celles ayant de mauvais comportements telles une nervosité excessive ou une malignité causée par un instinct maternel trop prononcé. Non seulement ces dernières sont-elles dangereuses pour toute personne qui les approche, mais leur mauvais comportement influence leurs congénères. D'autre part, les vaches maigres peuvent cacher diverses infections ou maladies affectant le foie, les reins, les poumons ou le système digestif, à moins que leur maigreur s'explique par le fait qu'elles ont produit beaucoup de lait et sevré un veau lourd. De même, les vaches trop grasses sont à éliminer puisque les difficultés de retour aux chaleurs et les problèmes de vêlage sont plus fréquents chez celles-ci. Enfin, l'âge est également un facteur à considérer.

* Gabriel L. Roy est chercheur en amélioration des bovins à la station de recherches d'Agriculture Canada à Lennoxville.

Il est assez facile d'augmenter la valeur marchande de la vache qu'on a décidé d'éliminer. Une alimentation appropriée permettra en effet de «reconditionner» l'animal avant la vente.



Toutes les vaches et génisses qui ne sont pas gravides seront éliminées. Il n'y a pas d'intérêt à garder une femelle non gestante, peu importe sa valeur.

Vaches et génisses vêlant tard

Les femelles qui vêlent tard continuent généralement à le faire tout au long de leur vie. Elles sont saillies tard dans la saison d'accouplement, et leurs chances de produire un veau tous les ans est moindre. Il faudra donc tôt ou tard les remplacer. En éliminant ces vaches, on pourra raccourcir la saison de vêlage et ainsi améliorer l'uniformité des veaux sevrés.

Vaches sevrant des veaux légers

Le poids du veau au sevrage est fonction de la production laitière de la mère, du poids à la naissance et de la capacité de croissance du veau. Le gain de poids du veau est donc un bon indice de la production laitière de la mère, ainsi que le rendement au sevrage. Un veau lourd à la naissance sera vraisemblablement plus lourd au sevrage. Les vaches qui sevrant des veaux légers sont donc de bons sujets de réforme puisqu'elles produisent des revenus moindres tout en exigeant des dépenses comparables.

Vaches ayant des défauts du système mammaire

Les pis décrochés et penduleux ont tendance à se salir plus facilement. Le jeune veau risque donc davantage d'entrer en contact avec des organismes pathogènes et est plus susceptible de contracter la diarrhée. Les trayons devraient être de taille moyenne. S'ils sont trop gros, le veau en début de lactation peut

éprouver des difficultés à téter. Il risque de choisir seulement un ou deux trayons et de délaisser les autres, ce qui peut affecter la production de lait et susciter des problèmes de pis puisque la vidange ne se fait pas régulièrement.

Vaches ayant des vêlages difficiles

Certaines vaches, année après année, produisent de gros veaux et éprouvent des difficultés au vêlage. Elles semblent incapables de contrôler le poids de leur veau vers la fin de la gestation. Lorsqu'il y a difficulté au vêlage, l'incidence de rétention placentaire est plus élevée.

Vaches non typiques de leur race

Il est toujours bon d'avoir une certaine uniformité dans un troupeau, particulièrement pour les éleveurs de pur-sang: en effet, l'acheteur sera souvent influencé par l'allure du troupeau dans son ensemble. L'éleveur pourra donc éliminer les femelles qui s'éloignent de l'allure générale du troupeau. Généralement, s'ils respectent les autres critères, très peu de sujets seront éliminés pour des raisons esthétiques. On pourra toutefois tenir compte de ce facteur lors du choix des génisses de remplacement.

Une bonne stratégie de réforme peut contribuer à produire un nombre maximal de veaux uniformes. On aura donc soin d'évaluer toute l'information recueillie au cours de l'année et même des années précédentes. 2

Salers!

Ils ont vraiment tout à la fois!

- aptitude à l'hivernement
- performance des taureaux
- facilité de vêlage
- résultats supérieurs au parc d'alimentation
- excellentes qualités de mère

Salers Association of Canada
330, 2116 — 27th Ave. N.E., Calgary (Alberta) T2E 7A6 (403) 291-2620



Dans le Québec: **Gérald McGee**
R.R. 3
RICHMOND (Québec) J0B 2H0
Téléphone: (819) 826-2918

Adhères à l'Association Salers du Québec et vous recevrez gratuitement cinq ampoules de sperme.

Mise en marché

Vendre tous les veaux à l'automne n'est pas toujours rentable

Guy Lapointe*

S'IL EST UNE ÉTAPE souvent négligée par les éleveurs, c'est bien la mise en marché. Chaque année, on voit des producteurs accepter le prétendu prix du marché — généralement à la baisse, comme par hasard... — que leur offre leur acheteur. Dans certains cas, c'est également ce dernier qui estime le poids des veaux. Après tous les efforts fournis pour produire des veaux, tout éleveur se doit d'examiner soigneusement le marché pour éviter de perdre son bénéfice net (parfois 50 à 75 \$ par veau) en quelques minutes.

À l'heure actuelle, la grande majorité des producteurs vendent leurs veaux à l'automne, quel que soit leur poids. Ce type de mise en marché représente un risque certain puisque c'est le revenu annuel du producteur qui se décide au moment de la vente des sujets. Si le marché connaît une baisse à ce moment, la rentabilité de l'entreprise risque d'être gravement compromise. Avant de vendre ses animaux, il faut donc examiner sa propre situation et l'état du marché, afin de s'assurer du meilleur revenu possible. Vendre tous ses veaux à l'automne n'est pas toujours la meilleure solution, particulièrement si le troupeau compte plus de 25 vaches.

La semi-finition: une avenue à considérer

Pour certaines fermes, il peut être très rentable de garder des sujets en vue de la semi-finition (320-380 kg, ou 700-850 lb); comme il n'y a pas de sujets à acheter, cette production entraîne relativement peu de risques. Ce type d'élevage permet de mettre sa production sur le marché en deux temps, ce qui diminue les risques de pertes dues à un affaissement du marché lors de la vente. Il faut

cependant respecter certaines conditions pour s'assurer de faire un choix rentable pour son exploitation.

En premier lieu, on doit évaluer la quantité et de la qualité des aliments dont on dispose. Notons que la qualité des fourrages est beaucoup plus importante lorsqu'il s'agit de faire de la semi-finition que pour répondre aux besoins d'une vache. Avec un fourrage de pauvre qualité (moins de 10 p. 100 de protéine), la vache sera moins affectée, surtout si le vêlage est tardif, qu'un veau d'embouche en croissance. La quantité de fourrage disponible doit bien sûr être suffisante pour couvrir les besoins de la semi-finition et des vaches de boucherie.

Faire sa propre analyse de marché

Il s'agit ensuite de calculer la pertinence de ce choix sur le plan financier. Pour cela, une analyse précise du marché s'impose, afin de connaître la valeur exacte de chacun des veaux. On aura avantage à s'informer auprès d'une personne fiable, qui connaît bien le marché, ou encore à consulter la chronique des marchés dans les publications spécialisées. Le prix moyen de l'encan n'est guère significatif puisqu'il y a toujours une grande variation entre les prix minimal et maximal selon le poids, les croisements et la qualité des veaux. Ainsi, on a remarqué depuis quelques années qu'il est rarement avantageux de garder des veaux d'embouche à grosse ossature pesant plus de 300 kg (650 lb) en vue de la semi-finition à cause de leur grande valeur marchande. Il faut toutefois se

À l'heure actuelle, la grande majorité des producteurs vendent leurs veaux à l'automne, quel que soit leur poids. Ce type de mise en marché représente un risque certain puisque c'est le revenu annuel du producteur qui se décide au moment de la vente des sujets.

* Guy Lapointe est agronome et conseiller en productions animales au bureau régional de l'Outaouais du MAPAQ.



méfier des généralisations, et vérifier chaque année ce qu'il en est. De même, il faut connaître le coût du gain quotidien et établir un budget afin de vérifier la rentabilité d'une telle décision.

Depuis octobre 1987, le régime d'Assurance stabilisation des revenus agricoles (ASRA) pour l'engraissement des bouvillons a connu des modifications importantes. Ainsi, les certificats d'abattage ne sont plus indispensables.

Le nombre de bouvillons assurables est calculé à partir d'une moyenne de cinq inventaires, multiplié par le facteur 1,2. Pour les éleveurs qui adhèrent à l'ASRA vaches-veaux, la quantité minimale de bouvillons en inventaire doit être de 10 têtes. Par exemple, si un éleveur veut faire de la semi-finition entre les mois de septembre et mai, il devra avoir un minimum de 15 têtes en inventaire lors des trois comptages pour avoir 10,8 bouvil-

BOEUF SIMMENTAL

SATISFAIT/AUX EXIGENCES DU RÉGIME ALIMENTAIRE DU CONSOMMATEUR D'AUJOURD'HUI

CSA

Canadian Simmental Association, 13, 4101 - 19th St, N.E., Calgary, Alta T2E 7C4 (403) 250-7979

Pour certaines fermes, il peut être très rentable de garder des sujets en vue de la semi-finition (320-380 kg, ou 700-850 lb); comme il n'y a pas de sujets à acheter, cette production entraîne relativement peu de risques.

lons assurables (voir le tableau). Avant de prendre une telle décision, il est donc avisé de contacter un représentant de l'ASRA.

Comme on le voit, le choix de vendre à l'automne ou au printemps dépend de plusieurs facteurs que l'on doit rigoureusement évaluer avant de prendre une décision. Actuellement, les parquets d'engraissement demandent de plus en plus des bouvillons semi-finis. Or nous possédons un très grand potentiel fourrager au Québec et la semi-finition constitue un moyen d'exploiter ce potentiel. En définitive, on ne doit jamais perdre de vue l'objectif premier: vendre le plus de poids possible par vache de manière à rentabiliser au maximum son exploitation bovine.

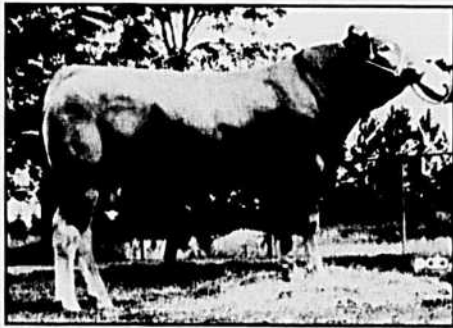
Quantité minimale de bouvillons requis pour être admissible à l'ASRA (semi-finition de septembre à mai)

Mois de l'inventaire ¹	Nombre de bouvillons
Novembre	15
Janvier	15
Mars	15
Juin	0
Août	0
Moyenne	9


Nombre de bouvillons assurables:
9 x 1,2 = 10,8 bouvillons

1. L'inventaire se fait cinq fois par année, mais le mois d'inventaire n'est pas fixe.

NOUVEAU
LIMOUSIN
NOUVEAU



WINDSOR




ENR. # : CFM-20491
TATOUAGE : NJX-28W
CODE : 73 LM 8
NÉ LE : 17 mars 1987
PDS. NAISS.: 42 kg (92 lb)

ÉLEVEUR: Jamesway Limousin, Windsor (Ontario)

PROPR. : CIAQ inc. St-Hyacinthe, (Québec)

GÉNÉALOGIE («FULLBLOOD», T.E.)

PÈRE:	{ BONAPARTE NORSEMAN
GKF CANADIAN RANGER	{ MS GLENKAIR
MÈRE:	{ SEVEN FORTY SEVEN
GREENWOOD SOFINE 92S	{ LANA




* ADMISSIBILITÉ AUX REMBOURSEMENTS DU PROGRAMME À PARTIR DU 1er JANVIER 1989.

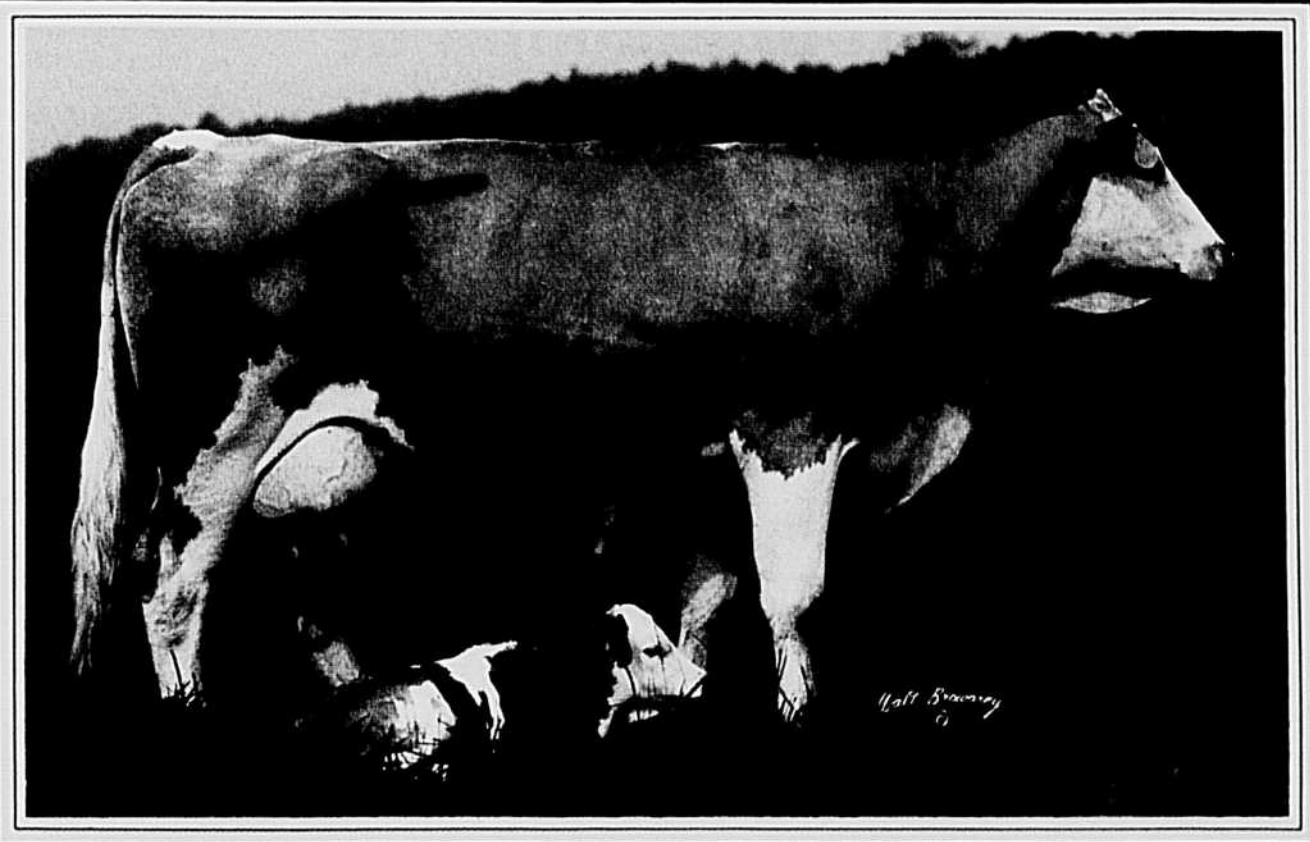
CONTRÔLE D'APTITUDES EN STATION — MONT FOREST 1988, ONTARIO

CARACTÈRE	PERFORMANCE	INDICE
Poids ajusté à 200 jours	310 kg 684 lb	110
Gain quotidien moyen sur test	1,96 kg 4,42 lb	124
Poids ajusté à 365 jours	634 kg 1 397 lb	—

COMMENTAIRES: WINDSOR présente une excellente conformation démontrant une musculature bien développée. Il possède également un bon équilibre de performances. Son père et son grand-père maternel sont deux leaders au Canada pour améliorer le poids au sevrage et à un an de leur progéniture. Un taureau de choix pour les éleveurs du Québec.

Centre d'insémination artificielle du Québec (CIAQ) inc.
C.P. 518, Saint-Hyacinthe, Québec (Canada) J2S 7B8
Téléphone: (514) 774-1141 Télex: 05-830542 Télécopieur FAX: (514) 774-9318.





**UNE VACHE SIMMENTAL = UN RENDEMENT ASSURÉ =
UN PROFIT SUPÉRIEUR = UN ÉLEVEUR SATISFAIT**

Vous cherchez de bons éleveurs Simmental . . .

ARTHABASKA

Ferme Lasen
Éleveur Fullblood
Tel. (819) 357-9063 / 9163

BAIE-COMEAU

Ferme Trudel inc.
Éleveur pur-sang Fullblood
Tel. (418) 589-2053

BEAULAC (Sherbrooke)

Les Fermes Hocendel inc.
Éleveur pur-sang Fullblood
Tel. (418) 456-2493

BETHANIE (Valcourt)

Moulin Bleu Simmental
Éleveur pur-sang Fullblood
Tel. (514) 548-2123

CHESTERVILLE

Ferme Chesterville
Éleveur pur-sang Fullblood
Tel. (819) 382-2266

FOSTER

Ferme André Larmentier inc.
Éleveur pur-sang Fullblood
Tel. (514) 331-2640

HEBERTVILLE (Lac-Saint-Jean)

Ferme Carrière inc.
Éleveur pur-sang Fullblood
Tel. (418) 344-4111

LANORAIE

Ferme Denis Champs inc.
Éleveur pur-sang Fullblood
Tel. (514) 881-2714

MONTMAGNY

Ferme Carrière
Éleveur pur-sang Fullblood
Tel. (418) 248-6833

ROCK-Forest

Ferme Denis Proulx
Éleveur pur-sang Fullblood
Tel. (819) 563-9091

ST-BARTHELEMY

Ferme W. Levesque inc.
Éleveur pur-sang Fullblood
Tel. (418) 331-2640

ST-ELOI (cte Rivière-du-Loup)

Ferme P. Poirier
Éleveur pur-sang Fullblood
Tel. (246) 346-4111

ST-ETIENNE-DES-GRES

Ferme P. Poirier
Éleveur pur-sang Fullblood
Tel. (246) 346-4111

ST-GEORGES DE WINDSOR

Ferme P. Poirier
Éleveur pur-sang Fullblood
Tel. (246) 346-4111

ST-JEAN-CHRYSOSTOME

Ferme P. Poirier
Éleveur pur-sang Fullblood
Tel. (246) 346-4111

ST-PIERRE-BAPTISTE

Ferme P. Poirier
Éleveur pur-sang Fullblood
Tel. (246) 346-4111

ST-ODILON

Ferme P. Poirier
Éleveur pur-sang Fullblood
Tel. (246) 346-4111

ST-RAYMOND DE PORTNEUF

Ferme P. Poirier
Éleveur pur-sang Fullblood
Tel. (246) 346-4111

STE ELIZABETH DE JOLIETTE

Ferme P. Poirier
Éleveur pur-sang Fullblood
Tel. (246) 346-4111

STE HELENE DE CHESTER

Ferme P. Poirier
Éleveur pur-sang Fullblood
Tel. (246) 346-4111

VILLE MARIE

Ferme P. Poirier
Éleveur pur-sang Fullblood
Tel. (246) 346-4111

WATERLOO

Ferme P. Poirier
Éleveur pur-sang Fullblood
Tel. (246) 346-4111

YAMACHICHE

Ferme P. Poirier
Éleveur pur-sang Fullblood
Tel. (246) 346-4111

Grâce aux lignées synthétiques

Qualité de reproduction et performance post-sevrage ne sont plus incompatibles

Anne Delaquais et Henry Garino *

DANS UN SYSTÈME D'ÉLEVAGE spécialisé comme celui qui a cours en Amérique du Nord, l'amélioration génétique du bétail pose de sérieux problèmes. En effet, étant donné que les veaux sont produits par les entreprises vaches-veaux et que la finition est faite par les parcs d'engraissement, quels caractères, et par conséquent quelles races, devraient être privilégiés dans un système de sélection? Il n'y a pas de doute que les caractères reliés à la performance reproductive ont une plus grande importance économique que ceux reliés à la performance post-sevrage. Mais comment établir un équilibre entre ces divers caractères pour produire un cheptel apte à remplir les objectifs globaux de l'industrie?

À l'heure actuelle, la majorité des races de bovins ont soit des caractères paternels, soit des caractères maternels. Il est donc difficile d'engraisser des animaux ayant un taux de gain élevé et une carcasse de bonne qualité tout en gardant des génisses pour la reproduction, étant donné que les deux types d'animaux proviennent du même système d'accouplement.

Combiner les qualités supérieures d'une variété de races

Pour tenter de résoudre ces problèmes, le professeur R.T. Berg, de l'Université de l'Alberta, entreprenait des recherches au début des années 50 en vue de mettre au point un système d'élevage qui combinerait en une lignée synthétique les

Tableau 1 — Performance de reproduction de vaches Hereford et synthétiques, 1962-1979 (Kinsella, Alberta)

	1962	1966	1970	1974	1979	Moyenne *
Nombre de vaches mises en présence de taureaux						
Hereford	71	124	122	108	90	103
Synthétique	79	164	164	172	194	154
Pourcentage de veaux nés						
Hereford	75	64	73	75	79	78
Synthétique	86	78	79	86	84	84
Pourcentage de veaux sevrés						
Hereford	69	59	72	68	63	71
Synthétique	82	74	76	74	75	78
Poids au sevrage en octobre (kg)						
Hereford	127	169	163	161	170	157
Synthétique	161	191	198	196	209	189

* Inclut les résultats des années intermédiaires non mentionnées dans le tableau.

caractéristiques supérieures d'une variété de races. Pour la première fois, on cherchait à exploiter la vigueur hybride chez les bovins de boucherie en sélectionnant des animaux ayant des performances supérieures à plusieurs égards: gain, efficacité alimentaire, qualité de la carcasse, performance reproductive, caractère maternel. Pour réaliser ces objectifs, on utilisa les races suivantes: la Charolaise pour sa croissance, la Galloway pour sa résistance et l'Angus pour son caractère maternel. Ainsi, les critères de sélection n'étaient plus uniquement basés sur la reproduction ou la performance post-sevrage, mais plutôt sur une combinaison des deux.

Les résultats furent positifs. De 1962 à 1979, en comparaison avec un troupeau de Hereford servant de groupe témoin, la lignée synthétique a obtenu des pourcentages plus élevés de naissances par vache exposée et de veaux au sevrage, ainsi que des veaux plus lourds au sevrage (voir le tableau 1). À la suite de ces recherches, des producteurs albertains utilisèrent ces principes de sélection pour développer des lignées synthétiques appelées «Beef-booster Cattle». Les taureaux de

* Henry Garino est professeur et directeur du Service de l'extension du Collège Macdonald. Anne Delaquais est étudiante au doctorat au même établissement.

ces lignées sont sélectionnés pour répondre à divers objectifs: 1) une lignée maternelle visant à produire des vaches de remplacement sélectionnées pour leur caractère maternel; 2) une lignée «génisse» visant à produire des veaux pas trop gros, afin d'éviter les problèmes au vêlage; et 3) une lignée terminale sélectionnée pour une croissance rapide et une bonne efficacité alimentaire.

Le «Beefbooster Cattle» répond à plusieurs impératifs

On a pu constater dans une ferme commerciale que les lignées Beefbooster donnaient des résultats très encourageants. Ainsi, M. R. Maclaren, un producteur de l'Ontario, a introduit ces lignées dans son troupeau en 1979; de 1979 à 1985, il a observé une augmentation du poids au sevrage, qui est passé de 200 à 225 kg (440 à 500 lb); une augmentation du nombre de veaux sevrés (de 80 à 92 p. 100); une augmentation de 30 p. 100 du poids sevré par vache accouplée; et une diminution du pourcentage de vaches non accouplées, qui est passé de 11 p. 100 à moins de 7 p. 100.

En plus des lignées développées en Alberta — lesquelles sont disponibles commercialement —, il y a les lignées synthétiques produites par le professeur Shaver. Les critères de sélection qu'il a utilisés étaient la fertilité, la facilité au vêlage, la docilité, l'efficacité alimentaire, le taux de gain, l'adaptabilité et la résistance. Une des caractéristiques de ces lignées est qu'on ne trouve pas d'Angus, d'Hereford ou de Cebu (races communes chez les bovins de boucherie) parmi leurs géniteurs, ce qui permet de maximiser l'effet de la vigueur hybride. Encore une fois, on a obtenu une excellente performance, et ce dans diverses conditions climatiques (voir le tableau 2).

Tout comme chez les porcs et la volaille, l'utilisation de croisements et une sélection basée sur plusieurs traits combinant les paramètres de production et de reproduction semblent avoir des effets

Tableau 2 — Performance obtenue par les lignées Beefblend de Shaver Breeding Farms

Année/pays	% veaux nés vivants	Nombre de veaux	Poids à la naissance	Poids à 1 an
1984				
Canada	92	47 mâles	37,2 kg	535 kg
	96	49 femelles	34,5 kg	400 kg
Colombie Amérique du Sud	92	12 mâles	36,3 kg	455 kg
	96	9 femelles	33,5 kg	390 kg
1985				
Canada	92	56 mâles	38,1 kg	n.d.
	93	53 femelles	34,5 kg	n.d.

bénéfiques sur la performance des troupeaux. Les taureaux issus de ces lignées (dont la semence est disponible sur le marché) offrent aussi l'avantage d'avoir subi des tests de progéniture. Il est évident qu'un programme d'élevage amélioré ne comblera jamais les lacunes sur le plan de l'environnement, des programmes de santé ou de la nutri-

tion. Mais la combinaison d'un tel programme d'élevage avec une bonne régie du troupeau peut contribuer sensiblement à l'amélioration de la performance globale d'un troupeau. Le rendement des lignées synthétiques étant désormais établi, il appartient maintenant aux producteurs de faire leur choix.

**CIRCUIT DES ENCANS SPÉCIALISÉS
DE VEAUX ET BOUVILLONS D'ENGRAISSEMENT
AUTOMNE 1988 ET PRINTEMPS 1989**

Amos:	8 octobre 1988
Bic:	15 septembre et 21 octobre 1988
Drummondville:	24 septembre, 15 octobre et 2 décembre 1988, 5 mai 1989
Inverness:	28 septembre et 20 octobre 1988
Lachute:	14 octobre 1988
La Guadeloupe:	21 septembre, 29 septembre et 19 octobre 1988, 11 janvier 1989
La Sarre:	7 octobre 1988
Mont-Laurier:	9 octobre 1988 et 5 novembre 1988
Masson:	19 septembre et 17 octobre 1988
Montréal:	16 septembre 1988
Princeville:	14 septembre et 1 octobre 1988, 18 janvier et 3 mai 1989
Sawyerville:	9 septembre, 30 septembre, 14 octobre, 28 octobre et 4 novembre 1988, 28 avril 1989
Sainte-Croix:	17 septembre, 13 octobre et 27 octobre 1988, 27 avril 1989
Sainte-Marie de Beauce:	22 septembre et 6 octobre 1988, 19 janvier et 4 mai 1989
Saint-Romuald:	23 septembre et 8 octobre 1988, 13 janvier 1989
Saint-Stanislas:	12 octobre et 29 octobre 1988, 29 avril 1989

Les modifications apportées aux programmes agricoles sont favorables aux producteurs

Normand Dussault *

C' EST EN AVRIL 1987 que le MAPAQ rendait publique la réforme de ses programmes agricoles. Selon notre analyse, l'orientation du Ministère était claire : on souhaitait désormais orienter la production bovine vers la rationalisation et l'intégration des entreprises agricoles.

Ainsi, pour favoriser l'intégration verticale, on introduisait le concept de la semi-finition et on diminuait le niveau de production minimal de 50 à 25 têtes dans le programme de finition. Les parquets de finition apparaissent comme les grands perdants de cette réforme, tant par la baisse du maximum de la subvention à l'aménagement des bâtiments que par celle du pourcentage des coûts admissibles. En ce qui a trait à la promotion de la qualité de la gestion, nous avons accueilli favorablement la diminution du nombre minimal de membres requis pour former un syndicat de gestion, la majoration de l'aide financière à sa formation et la possibilité d'embaucher plus d'un conseiller. Ces programmes ont tous été reconduits pour l'année 1988-1989 avec quelques modifications qui, somme toute, s'avèrent avantageuses pour les producteurs de bovins.

Le MAPAQ vise l'amélioration de la productivité

La modification la plus évidente touche les maximums de capacité de production subventionnée qui sont augmentés de 25 p. 100 ; ainsi, dans le cas des ateliers de semi-finition, la capacité de logement passe de 100 à 125 têtes, ce qui favorisera les entreprises dont

l'envergure se rapproche de l'unité familiale rentable. En outre, les producteurs pourront plus facilement atteindre le maximum de subvention pour tous les programmes sauf, curieusement, pour celui de la semi-finition où même en visant le maximum d'augmentation d'unités (0 à 125), un producteur ne se verra accorder qu'une subvention de 12 500 \$ pour un déboursé de 41 667 \$ (30 p. 100 des coûts réels admissibles).

Enfin, soulignons que pour être admissibles au programme de subvention à l'aménagement de bâtiments d'élevage, les producteurs de bovins doivent disposer des équipements de pesée et de manutention, lesquels sont subventionnés à 30 p. 100 des coûts réels. Le MAPAQ semble donc résolu à promouvoir l'amélioration de la productivité de l'élevage par tous les moyens.

Un plus grand appui financier aux clubs de production

En ce qui a trait aux programmes destinés à améliorer la qualité de la gestion, les changements se résument à une augmentation de l'aide financière versée aux clubs de production agricole, qui passe de 65 à 75 p. 100 du salaire du conseiller pour la deuxième année, et de 50 à 70 p. 100 pour la troisième année. Rappelons que le concept des clubs de production agricole, introduit en 1987, touche les regroupements de 5 à 20 producteurs dans un secteur donné.

Ces changements devraient permettre à davantage de producteurs de profiter de ces subventions en 1988-1989. Il semble en effet que la participation aux programmes, à la

suite de la réforme, n'ait pas été aussi forte qu'on ne l'avait espéré au Ministère ; une modification des critères s'avérait donc nécessaire pour les relancer. Dans le volet de la promotion de la qualité de la gestion, par exemple, la baisse du nombre minimal de membres requis pour former un syndicat de gestion a davantage permis de régulariser la situation des syndicats existants que suscité la formation de nouveaux groupes. Quant aux clubs de production agricole, quelque 70 agriculteurs auraient profité du programme en 1987-1988.

Rappelons en terminant que les critères d'admissibilité aux divers programmes de subventions sont si nombreux qu'il est facile d'y perdre son latin. Il est donc très important de contacter un agronome au bureau local du MAPAQ avant d'entreprendre tout projet susceptible d'être subventionné.

Si un vent de réforme souffle sur la société canadienne, les producteurs agricoles sont particulièrement touchés : en plus de la réforme fiscale, mentionnons celle des programmes de subvention, les négociations en cours sur la stabilisation tripartite, et surtout la refonte de la loi du crédit agricole provincial. Souhaitons que ces réformes soient harmonisées pour s'assurer que si un concept est reconnu dans le cadre d'un programme provincial — la semi-finition par exemple —, il le sera également dans les autres programmes telle la stabilisation des revenus agricoles.

* Normand Dussault est agronome au Service de gestion agricole chez Samson Bélair (Saint-Hyacinthe).

Le programme de stabilisation tripartite

Attention : les Américains nous surveillent !

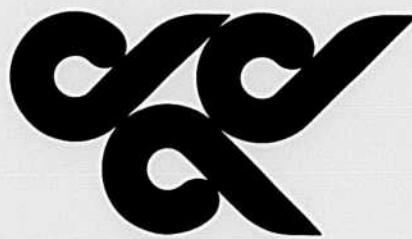
B IEN DES PRODUCTEURS ont été heureux de recevoir récemment les compensations du premier trimestre pour les bouvillons d'abattage inscrits au programme national de stabilisation tripartite. Mais attention: il s'agit là d'une arme à deux tranchants. En effet, l'annonce d'une compensation de 37,91 \$ par tête a sonné l'alarme à l'Association des éleveurs de bovins des États-Unis.

C'est que les producteurs américains surveillent de très près les subventions canadiennes touchant l'industrie bovine, surtout depuis que la Commission du commerce international des États-Unis a procédé à une enquête exhaustive sur le sujet. Ils savent bien — comme la Commission l'a souligné dans son rapport — que le programme national tripartite n'est pas seul en cause: il existe toute une gamme de programmes fédéraux et provinciaux qui peuvent, selon eux, fausser les règles du jeu et avantager indûment nos producteurs. Si nous continuons à accroître les subventions, les Américains n'hésiteront pas à passer à l'action.

Comment éviter l'affrontement? La seule solution est de réduire graduellement les subventions. Il semble d'ailleurs que le gouvernement fédéral partage cet avis. En tant que membre de l'Organisation de coopération et de développement économique (OCDE), qui regroupe les nations les plus industrialisées, le Canada a en effet signé un docu-

ment par lequel il s'engage à assainir la situation qui prévaut en agriculture. On peut y lire ce qui suit:

« L'objectif à long terme est de permettre au marché d'influencer, par le biais d'une réduction progressive et concertée de l'aide à l'agriculture [...], l'orientation de la production agricole; cela amènera une meilleure allocation des ressources qui profitera tant aux consommateurs qu'à l'économie en général. » (Notre traduction.)




Dans le cadre des négociations actuelles du GATT, le Canada s'est également engagé à réduire les subventions, ou à tout le moins à les maintenir à leur niveau actuel.

Nous appuyons sans réserve cet objectif. Si les autres pays producteurs ne réduisent pas leurs subventions, le Canada sera bientôt incapable de les suivre et éprouvera de graves problèmes financiers. Nous espérons en particulier que le gouvernement agira dans le secteur des

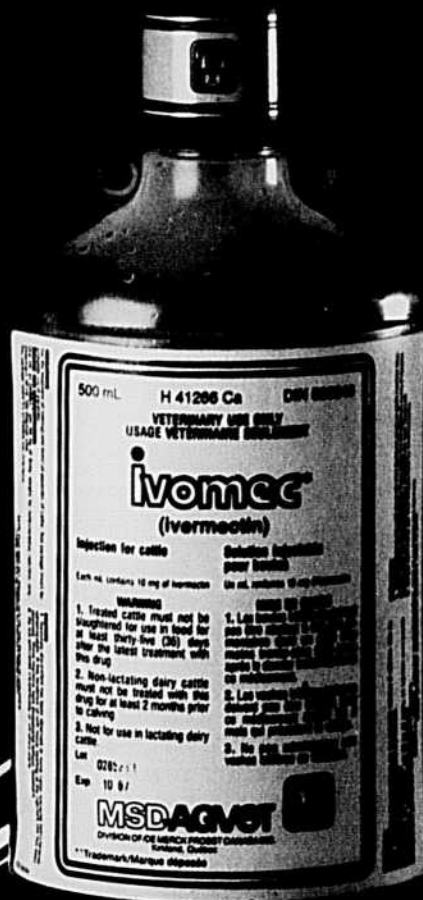
bovins, ce qu'il ne semble pas prêt à faire dans l'immédiat.

En effet, la proposition actuelle du gouvernement est d'amender les ententes de stabilisation tripartite de façon à ce que les provinces puissent maintenir ou créer leurs propres programmes tout en bénéficiant des compensations nationales — ce qui, de toute évidence, résulterait en une augmentation des subventions à l'industrie bovine. Ce n'est qu'ensuite que le gouvernement chercherait le moyen de réduire les subventions à l'échelle nationale.

À notre avis, accroître les subventions est une bien mauvaise façon de commencer à les réduire... Il nous semblerait plus logique de conserver le programme tripartite tel quel et de chercher à réduire à la fois les subventions fédérales et provinciales.

Car si les Américains intentent une poursuite concernant nos pratiques commerciales, ils ne tiendront aucunement compte de nos **intentions** de réduire les subventions. Ils se contenteront de calculer celles qui ont cours, et que le fédéral se propose justement d'augmenter... 

Gil Barrows,
directeur des
Affaires gouvernementales



Ivomec*

un succès retentissant

Depuis quatre ans, la solution injectable IVOMEC* est la pierre angulaire des programmes antiparasitaires instaurés par des milliers de producteurs de bovins canadiens.

A ce jour, plus de quatre cents millions de doses ont été administrées partout à travers le monde, à des bovins soumis à des conditions climatiques diverses et régies selon des normes d'élevage variées. Cette utilisation à l'échelle mondiale fait d'IVOMEC* le chef de file incontesté de la maîtrise du parasitisme chez les bovins.

Nous sommes fiers de ce succès retentissant, fruit de nos efforts soutenus. En fait, seul IVOMEC* peut vous offrir ces avantages incomparables.

Double action - IVOMEC* détruit simultanément les parasites internes et externes, et ce, à l'aide d'une seule injection de faible volume.

Moins de stress - Facile à utiliser et sans effet stressant chez l'animal, IVOMEC* est pratique, efficace et possède une grande marge d'innocuité.

Rendement accru - Les résultats de nombreuses études effectuées à travers le monde démontrent que les bovins traités à l'aide d'IVOMEC* croissent plus rapidement, ont une meilleure apparence et sont plus rentables au moment de la commercialisation.

Nous nous sommes engagés à procurer aux producteurs de bovins le meilleur antiparasitaire qui soit, et nous nous retrouvons en première place, fiers de cette réalisation.

MSD AGVET 

Les animaux de race pure : bien plus que des bêtes... de scène!

Michel Bélair

TOUS LES PRODUCTEURS sont fiers de leurs animaux. Impossible de mettre les pieds sur une ferme sans se faire « présenter » LE taureau, les meilleures laitières ou encore les plus beaux veaux du troupeau. Mais justement, à quoi servent les « belles bêtes » sinon à les faire parader ? Quel est l'avantage pour un producteur commercial de contrôler l'héritage génétique de son troupeau ? « L'avantage est énorme », explique Roger Bergeron, du Service des productions animales du MAPAQ. « Un producteur qui aurait gardé son « plus bel animal » d'il y a quinze ans se verrait aujourd'hui tout simplement dépassé par les tendances du marché. »

La loi, c'est la loi

C'est que le marché, bien sûr, évolue constamment. Le marché, dans ce cas précis, c'est la demande des consommateurs ; et là aussi, les fluctuations sont de mise. Tout le monde sait, par exemple, que le bœuf servi sur nos tables est plus maigre qu'il y a quelques années. La loi du marché, c'est la loi ! Les consommateurs exigeant des viandes plus maigres, les producteurs de bœuf de boucherie se sont vus forcés de réagir très rapidement puisqu'ils étaient menacés de perdre leur marché. Résultat : les éleveurs se sont adaptés et l'on s'est remis à manger du rôti de palette dans les chaumières...

C'est précisément lorsque se produisent de tels virages dans les tendances du marché que le rôle des éleveurs d'animaux de race pure apparaît de façon évidente. Pourtant, comme le souligne Yves Saint-Vincent, président

du Comité conjoint des races de boucherie, le rôle de ces éleveurs n'a jamais vraiment changé. « Comme éleveurs de pur-sang, nous devons nous en tenir à des principes d'élevage qui étaient ceux de nos pères, c'est-à-dire produire des animaux selon une régie et selon des méthodes qui ont fait leurs preuves. En gros, cela se résume en quelques mots : la sélection (choix de la race, conformation et rendement, consanguinité, précocité, aptitudes à l'engraissement), les croisements et l'hérédité. Mais nous devons aussi nous adapter constamment en vérifiant ce que veut le marché. Parce qu'il faut bien comprendre que notre rôle premier est de donner aux producteurs de veaux et de bœuf de boucherie les outils nécessaires pour qu'ils puissent mieux vendre leur produit. Prenons un exemple : un producteur qui m'achète un taureau pur-sang aujourd'hui s'attendra d'abord à ce que ses veaux aient moins de gras, parce que c'est ce que veut le consommateur, et ensuite qu'ils engraisent plus facilement et plus vite, parce que lui aussi a des comptes à rendre. »

L'idée même de croiser des animaux est d'en arriver à une complémentarité entre les races afin d'obtenir un animal qui répondra plus adéquatement aux fameuses exigences du marché. En général, on s'intéresse alors au poids, à l'épaisseur du gras dorsal et aux diverses qualités que le consommateur recherche dans la viande. Pour le producteur, c'est une question de performances : il obtient davantage de viande, un meilleur rapport poids vif—carcasse et, finalement, un meilleur prix. ▽

« Ce qui compte, c'est de développer des animaux adaptés au milieu québécois et, bien sûr, aux tendances du marché. Il y aura toujours place à l'amélioration puisque, par définition, l'animal idéal n'existe pas. »
(Roger Bergeron)

«Lorsqu'un éleveur commercial achète un sujet de race pure, explique Roger Bergeron du MAPAQ, il recherche d'abord un premier élément: c'est la vigueur hybride qui se traduit par de meilleures performances générales. Il doit aussi réussir à produire au bout de la ligne des sujets croisés « constants », c'est-à-dire qui auront tous le même poids et les mêmes qualités générales répondant aux exigences du marché. On peut presque parler ici d'animaux « sur mesure ». Autre élément important, l'achat d'un animal de race pure permettra au producteur de mieux connaître le pedigree de ses animaux. Parce qu'il arrive souvent qu'après trois ou quatre croisements en rotation, on perd de vue la composition génétique des animaux du troupeau. D'une manière générale, je recommande aux producteurs commerciaux de tenir d'excellents registres sur la composition génétique de leur troupeau.»

L'entonnoir et le congélateur

Si les tendances du marché évoluent, on peut en dire autant des préférences des producteurs qui choisissent d'acheter des animaux pur-sang. Selon le type de production, en effet, on sélectionnera des animaux aux qualités parfois fort différentes. Ainsi, dans le numéro d'août 1987 de **Bovins du Québec**, Roger Bergeron soulignait que les animaux de races anglaises semblent laisser de plus en plus leur place aux races continentales: les Hereford, Aberdeen-Angus, Hays Converter et Shorthorn représentaient 45 p. 100 des taureaux testés en station d'épreuve en 1984-1985, alors que la proportion des Limousin, Charolais et Simmental atteignait 55 p. 100. En 1986-1987, la tendance s'était accentuée: les races anglaises ne représentaient plus que 20 p. 100 alors que les races continentales atteignaient 74 p. 100. Cette tendance serait-elle due à une nouvelle orientation de la production? « C'est une simple constatation et non pas une recommandation de notre part, s'empresse de préciser notre spécialiste. Certains éleveurs commerciaux auraient d'ailleurs avantage à ré-introduire des sujets de races anglaises pour retrouver la vigueur hybride qu'ils sont en train de perdre. » Ces chiffres, obtenus rappelons-le en station d'épreuve, indiquent un déplacement marqué vers les races de plus grande ossature. En fait, on peut penser qu'ils traduisent déjà, à l'échelle nationale, la diversification de la production qu'on note depuis une dizaine d'années en soulignant ainsi l'effritement d'une sorte de mythe: celui du lait dans l'Est et du bœuf dans l'Ouest...

D'ailleurs, étant donné justement la nouvelle spécificité de la production québécoise, doit-on s'en tenir au développement de certains types de races pures ou plutôt favoriser un peu tout le monde? Pour Roger Bergeron, on le comprend, la question est délicate et il préférera ne pas se prononcer. Il notera cependant que « la plupart des races en place ici sont « très pertinentes » à cause de leur excellent potentiel génétique. Mais en ce domaine comme en d'autres, « trop » n'est pas nécessairement syno-

Les associations d'éleveurs du Québec

Le rôle de chacune des associations d'éleveurs est identique: maintenir les standards d'excellence propres à la race qu'ils représentent. Mais il consiste aussi à promouvoir cette race et à faire circuler l'information entre les producteurs concernés: c'est d'ailleurs pour cette raison que le secrétaire de ces associations prend aussi le titre de propagandiste. Quant au soutien technique, il prend habituellement la forme de cliniques organisées pour les éleveurs sur l'alimentation, sur les croisements, ou encore sur la façon de juger un animal. Il arrive aussi que les associations organisent des expositions d'animaux pour leurs éleveurs ou encore sous l'égide du Comité conjoint des races de boucherie, comme le National qui aura lieu pour la première fois cette année à Québec.

Vous trouverez ci-dessous les coordonnées de quelques-unes des principales associations présentes au Québec.

Association des éleveurs de bovins Limousin du Québec
Président: Ferdinand Ouellet
Secrétaire-propagandiste:
Chantale Gareau,
(514) 375-5551

Association des éleveurs de bovins Charolais du Québec
Président: Jean-Claude Beaudinet
Secrétaire-propagandiste:
Brigitte Gagné,
(418) 651-1100

Association des éleveurs de bovins Angus du Québec
Présidente: Audrey Tack
Secrétaire-propagandiste:
Jocelyn Sabourin,
(514) 643-0502

Association des éleveurs de bovins Simmental du Québec
Président: Camille Deschênes
Secrétaire-propagandiste:
Édith Ménard,
(514) 885-3074

Association des éleveurs de bovins Hereford du Québec
Présidente: Odette Brunet,
(514) 258-2506

Association des éleveurs de bovins Salers du Québec
Président: Gérard McGee,
(819) 826-2918

Association des éleveurs de bovins Blonde d'Aquitaine du Québec
Président: Jean-Marie Voyer
Secrétaire-propagandiste:
Yves Patry,
(819) 458-2013

Association des éleveurs de bovins Shorthorn du Québec
Président: Réginald Daly,
(819) 459-2208

nyme de «mieux». Ce qui compte, c'est de développer des animaux adaptés au milieu québécois et, bien sûr, aux tendances du marché. Il y aura toujours place à l'amélioration puisque, par définition, l'animal idéal n'existe pas».

Yves Saint-Vincent, du Comité conjoint des éleveurs, souligne quant à lui un danger qui guette autant les éleveurs commerciaux que les éleveurs de pur-sang: celui de la sur-consommation. «Les gens sont séduits par l'exotisme des nouvelles races qui commencent à apparaître ici depuis quelques années. Je dirais même qu'ils ont de plus en plus tendance à acheter de la semence de taureaux primés comme ils achètent au supermarché. Ils fécondent deux ou trois vaches avec un taureau, puis deux ou trois autres avec un autre champion... et au bout du compte, ils risquent de perdre une qualité essentielle: l'uniformité de leur troupeau.»

Un producteur, tout comme un éleveur de pur-sang d'ailleurs, ne peut donc pas s'improviser «sélectionneur» du jour au lendemain. Yves Saint-Vincent raconte que pour développer son «œil», il a travaillé pendant six mois dans un abattoir. «Je voulais savoir à quoi ressemblait, une fois la peau enlevée, l'animal qui rentrait debout, avec le poil dessus. Je parle de longueur de hanche, de longueur de cuisse, de dos, de longe, etc. Un éleveur de race pure doit développer un sens de l'observation. D'ailleurs, c'est la même chose pour tout le monde: le producteur laitier va vous dire que les meilleures laitières ont des formes angulaires et qu'elles ressemblent à un entonnoir. Moi je peux vous

C'est précisément lorsque se produisent d'importants virages dans les tendances du marché de consommation que le rôle des éleveurs d'animaux de race pure apparaît de façon évidente.

Le Comité conjoint des races de boucherie

Mis sur pied en 1940 afin de promouvoir l'élevage des pur-sang, le Québec Beef & Cattle est devenu aujourd'hui le Comité conjoint des races de boucherie. Voué à la défense des intérêts des 2 800 éleveurs de pur-sang, il s'occupe également de diffuser de l'information, en plus de jouer un rôle de commercialisation et de représentation. Ses objectifs: améliorer l'élevage, amener du sang neuf dans les élevages commerciaux, parfaire les connaissances des producteurs et rehausser la qualité des animaux en parcs d'engraissement. Le Comité s'intéresse également aux aspects politique et législatif ainsi qu'aux grandes orientations de la production. Sur certains points, la lutte s'annonce d'ailleurs assez vive... En effet, les chiffres touchant l'autosuffisance ne sont pas très reluisants. En 1987, par exemple, on a consommé plus de 800 000 têtes de bétail au Québec: seulement 8,7 p. 100 de ces animaux, soit 70 000 têtes, ont été produits ici, alors que la moitié des revenus du secteur proviennent des exportations. Pourtant, le cheptel québécois est de taille respectable: 371 000 veaux, 165 000 vaches de boucherie, 63 000 bouvillons d'un an et plus, 60 000 génisses de boucherie et 26 000 taureaux d'un an et plus. Il faut aussi compter 807 000 vaches laitières qui seront éventuellement réformées.

Dirigé par Yves Saint-Vincent, le Comité conjoint des races de boucherie est formé de trois représentants de chaque race et de porte-parole d'éleveurs de vaches croisées. On peut rejoindre son secrétariat permanent en composant le (514) 836-2923.

dire qu'un bon bœuf à viande ressemble à un congélateur.»

Et le «bel animal» de demain, à quoi ressemblera-t-il? «Ce sera un animal sans gras, prophétise Yves Saint-Vincent en terminant. Il sera très performant en ce sens qu'il se développera rapidement et qu'il se nourrira exclusivement de fourrages. C'est là le prochain défi des éleveurs de races pures: éliminer le grain de l'alimentation, parce que le grain fait le gras. Et arriver à des résultats aussi intéressants que ceux que nous obtenons aujourd'hui en termes de poids et de conformation.»

Les Entreprises

Max Fried inc.



- Bouvillons de remplacement
- Acheteur sur commande
- Exportateur
- Acheteur de fermes et d'animaux

Bureau (514) 937-2233
(514) 931-8619

Rés. (514) 486-4670

316 rue Bridge, MONTRÉAL (Québec) H3K 2C4

Par ailleurs

Guy Paquin

Les programmes de subventions à la production agricole n'ont jamais autant fait parler d'eux que depuis quelques mois, et ce, autant à l'échelle mondiale que dans les relations fédérales-provinciales. Tout d'abord, M. Mulroney, frappé d'une attaque de « trudeauisme » — ce qui ne lui est pas coutumier —, a voulu que soient supprimées les disparités régionales (lire « provinciales ») en cette matière. Ainsi, le Québec, les Maritimes et la Colombie-Britannique se sont fait dire qu'elles ne pouvaient profiter du programme national de stabilisation tant qu'elles subventionneraient directement et de façon visible leurs producteurs.

Les grands défenseurs de l'unité canadienne dans ce dossier sont l'Alberta, la Saskatchewan et l'Ontario, qui ont la subvention moins évidente. La Canadian Cattle-men's Association (CCA) fonce également tête baissée dans les programmes québécois. Toute cette opposition a pris par surprise Michel Pagé, ministre de l'Agriculture du Québec. Il s'est dit étonné et irrité de la volte-face de l'Ontario et de la Saskatchewan, qui jusque-là n'avaient pas vraiment pris position.

Le programme de stabilisation fédéral fait d'ailleurs parler de lui jusqu'au Colorado. À la fin de juillet, l'assemblée de la National Cattle-men's Association se réunissait à Denver et devait dé-

cider si elle voit d'un mauvais œil ou non le programme canadien de stabilisation. Un administrateur de l'Association, M. Cook, avait d'abord critiqué le programme. Mais quand il s'est fait expliquer par les Canadiens que ce programme remplacerait les subventions déloyales des provinces, il a avoué qu'il voyait maintenant d'un autre œil les veaux canadiens subventionnés qui entraînent aux États-Unis. On verra si l'assemblée de Denver jugera bon d'accorder un visa d'immigration à nos vaches ou si elles seront déclarées *ruminata non grata*.

Le p'tit gars de Baie-Comeau n'aime pas se faire rabrouer par des fonctionnaires, surtout quand ce sont ceux de la Communauté économique européenne. Quand Brian s'est fait dire par l'un d'eux que les Canadiens étaient mal placés pour critiquer les subventions européennes à l'agriculture, il a répliqué que nos programmes étaient du Junior B comparés aux grandes ligues que sont les programmes européens et américains. Ce à quoi les Européens ont répliqué à leur tour que le prix mondial des céréales est maintenu à la baisse par les subventions américaines à l'exportation. On ne connaît pas la réplique américaine. Ni M. Bush, ni M. Dukakis

n'ont envie de se mettre les pieds dans ce plat et de s'aliéner le vote du Midwest. Par ailleurs, un récent rapport de l'OCDE estimait à 300 milliards de dollars annuellement les subventions européennes à la production agricole. Ce même rapport prétendait que 45 p. 100 des revenus des agriculteurs canadiens provenaient de subventions. Dans une lettre furieuse, C.A. Gracey, vice-président de la CCA, contestait ce chiffre et l'estimait plutôt à 10 p. 100.

C'est dans ce climat que se déroulent, aux réunions de l'OCDE et du GATT, les discussions dont le but est de supprimer graduellement les programmes de subventions à la production agricole. Je m'en voudrais d'en rajouter, mais, si vous me demandez mon avis, c'est pas demain la veille.

J'en veux pour preuve l'insolente décision prise par un comité du GATT qui a rejeté un jugement du Tribunal canadien des importations. Le Tribunal avait imposé une surtaxe à l'importation au bœuf européen archi-subventionné. Le comité du GATT a déclaré la surtaxe illégale parce que — tenez-vous bien — le requérant était une association de producteurs de bovins, et que ces gens-là n'ont rien à voir avec l'affaire étant donné qu'ils NE PRODUISENT PAS DE BŒUF! La CCA

ainsi que les associations de producteurs des États-Unis, de l'Australie et de la Nouvelle-Zélande ont aussitôt protesté, demandant une réforme profonde du GATT. Du côté d'Ottawa, seul le ministre de l'Agriculture, John Wise, s'est fait entendre: il espère que l'Australie ou les États-Unis opposeront leur veto à la décision du GATT, et surtout que le gouvernement canadien se prononcera lui-même dans cette affaire.

La Commission de réforme du droit du Canada entend proposer des mesures plus sévères dans les cas de cruauté envers les animaux. Sans se prononcer sur les pratiques d'élevage, la Commission soulève indirectement le problème et apporte de l'eau au moulin des associations qui veulent que l'État légifère en ce domaine. En Californie, les associations de producteurs agricoles viennent justement de forcer l'État à retirer certains articles de trois projets de loi concernant les soins aux animaux de ferme. En Alberta, les députés de l'opposition se demandent pour leur part si la nouvelle loi sur la protection des animaux ne va pas ouvrir la porte à tout un tas de bonnes âmes s'opposant à ce qu'on attache les veaux ou qu'on selle les chevaux.

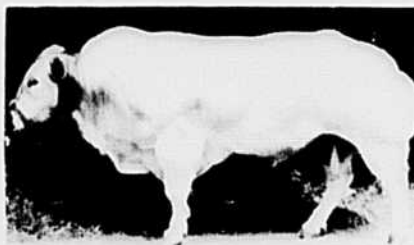
La chaîne de supermarchés ontarienne Loblaw's vient de susciter une controverse en offrant à son comptoir de viandes un produit qu'elle présente comme étant du bœuf « naturel ». Celui-ci se vend 1,75 \$ de plus que le bœuf régulier. Ce qui irrite le Centre d'information sur le bœuf, c'est que cette appellation risque de renforcer l'impression du public que le bœuf régulier n'est pas un produit sain et naturel. Si cette pratique se répand, les producteurs de bon vieux bœuf « régulier » risquent d'en souffrir.

LE BLANC BLEU BELGE LA RACE DE L'AN 2000

Une race conçue pour plaire au consommateur et au boucher d'aujourd'hui.

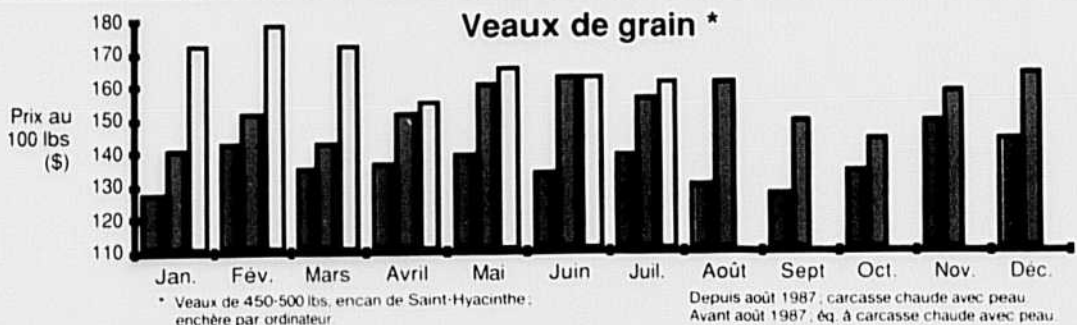
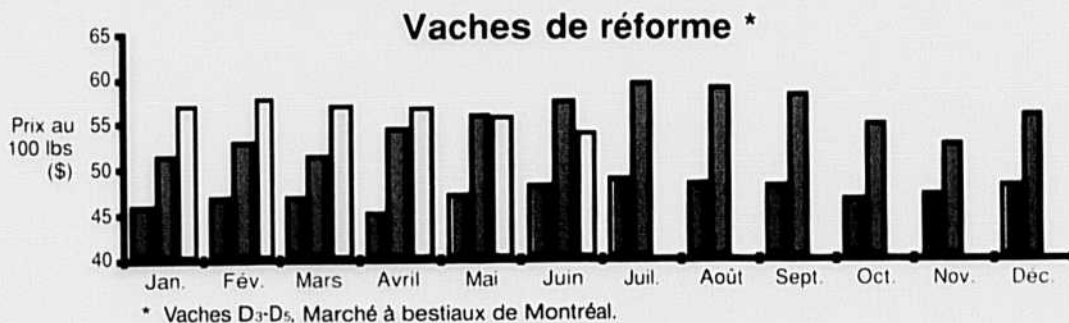
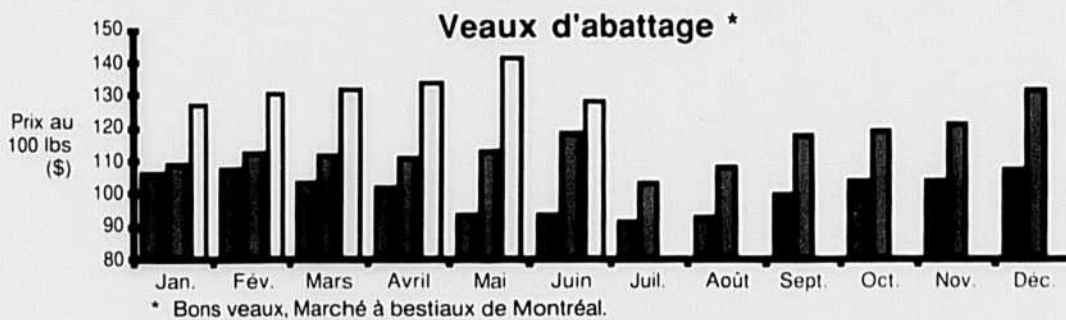
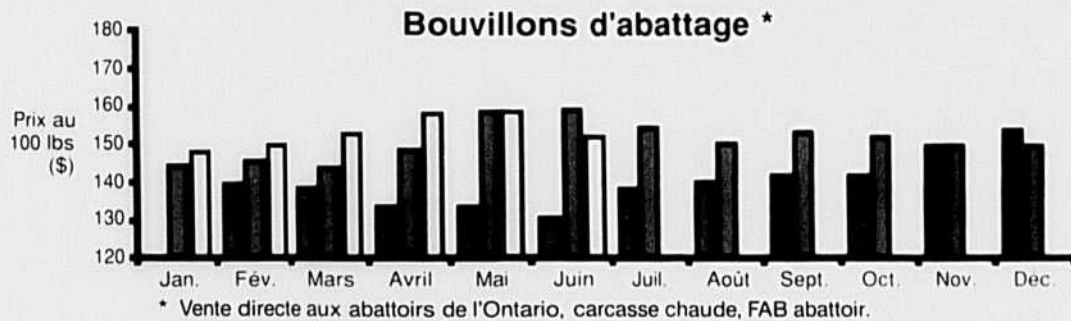
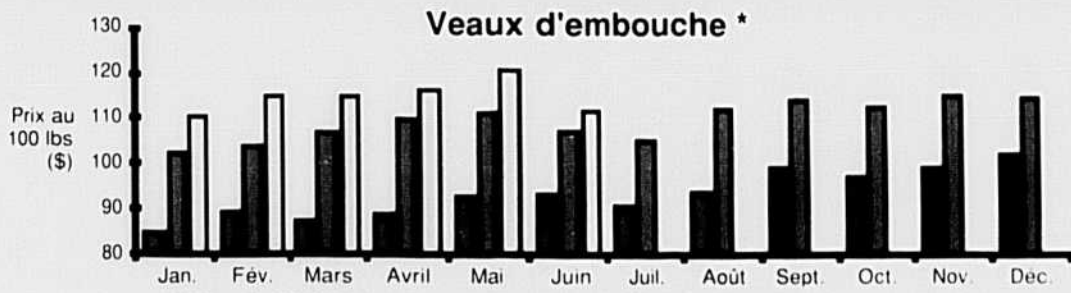
- Rendement à l'abattage qui dépasse 70 %;
- Des carcasses qui donnent 80 % de viande.

«Pas de gras — Rien que du muscle»



Embryons Semences Sujets

LA GANTOISE INC. R.R. 1, Lefaiivre (Ontario) K0B 1J0
Tél. (613) 679-4133 Fax (613) 679-4061



1986 ■

1987 ■

1988 □

Charolais



**La race qui donne
du poids à votre élevage!**



Pour de plus amples informations:

ASSOCIATION DES ÉLEVEURS DE BOVINS CHAROLAIS (A.E.B.C.)

C.P. 87, Saint-Sylvère, Qué. G0Z 1H0 (819) 285-2039

Secrétaire-propagandiste: Martine Gauthier (SOIR)